



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DU PLEIN EMPLOI  
ET DE L'INSERTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**OLIVIER DUSSOPT**

Le Ministre

Paris, le **04 JAN. 2024**

Nos Réf. : A-23-060323/OD/AS

Vos Réf. : Votre courrier du 28 novembre 2023

Madame la Députée,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation des sapeurs-pompiers volontaires dans le cadre de la réforme des retraites.

La réforme des retraites de 2023 a concrétisé une avancée jusqu'ici toujours écartée : attribuer des droits à retraite aux sapeurs-pompiers volontaires en reconnaissance de leur engagement.

Le Gouvernement tiendra cet engagement. Le décret sera prochainement publié et sera rétroactif. Ainsi, pour toute nouvelle liquidation de pension d'une personne ayant accompli par le passé au moins 10 ans de service en tant que sapeur-pompier volontaire, ces périodes donneront lieu à des trimestres supplémentaires, selon les conditions fixées par le décret.

La mesure permettra de corriger les interruptions de carrière et de garantir que l'engagement comme sapeur-pompier volontaire ne pèse pas sur l'acquisition de droits à retraite. Mon cabinet a échangé directement avec la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France afin de répondre à ses interrogations et de rappeler le contexte et les contours de cette avancée.

Cette avancée, qui est un premier pas, correspond à l'esprit des débats ayant conduit à l'article 24 de la réforme des retraites. Les amendements adoptés au Sénat précisaient que le dispositif ne pouvait conduire à ce que plus de 4 trimestres ne soient validés par année ; de fait cela restreignait la mesure aux carrières incomplètes. Le compte-rendu des débats de la commission mixte paritaire ayant abouti à la rédaction actuelle de l'article 24 de la LFRSS qui renvoie la rédaction à un décret, mentionne un coût de 30 millions d'euros pour la mesure, ce qui correspond à la mesure en cours de préparation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de ma considération distinguée.

*Bu à G.*

**Olivier DUSSOPT**

**Madame Cécile UNTERMAIER**  
Députée de Saône-et-Loire  
Assemblée nationale  
126 rue de l'université  
75355 PARIS 07 SP

Tél : 01 40 56 60 00  
127 rue de Grenelle - 75350 PARIS 07 SP